

LA FAILLITE DU GOUVERNEMENT DU PARTI QUÉBÉCOIS

AU PLAN NATIONAL

“Au plan national, il arrive en effet ceci de particulier — qui serait ridicule si ce n'était tragique pour notre peuple — que le premier gouvernement d'un parti soi-disant voué à l'émancipation politique du Québec fut celui qui a conduit la collectivité québécoise dans l'état de faiblesse le plus absolu, face au pouvoir fédéral et à la bourgeoisie anglophone, qui ait peut-être existé depuis la Confédération”.

AU PLAN ÉCONOMIQUE

“Au plan économique, ce gouvernement s'est disqualifié. Malgré les responsabilités importantes qui sont celles du fédéral, le gouvernement du Parti québécois, par ses choix politiques fondamentaux, a accentué au Québec les effets de la crise. 470 000 chômeuses et chômeurs officiels; 575 000 assistés sociaux; des dizaines de milliers de jeunes sans avenir; des vieillards toujours à la merci des changements de programmes...”

AU PLAN SOCIAL

“Au plan social, ce gouvernement a fini de se disqualifier. Porteur, pour des milliers de personnes, d'espoirs de construction d'un pays, il sera devenu celui qui aura achevé de détruire les rares mécanismes originaux d'ajustements sociaux que nous nous étions collectivement donnés depuis 20 ans. Celui des négociations dans le secteur public, par exemple.”

QUE le Conseil confédéral:

- a) adopte le document de l'exécutif;
- b) demande d'en assurer sa diffusion large;
- c) invite les organismes (les fédérations et les conseils centraux), le comité de liaison du secteur public, le comité inter-fédérations du secteur privé, le CGN, le comité inter-conseils centraux à poursuivre la réflexion en s'appropriant le document et en aménageant leurs propositions de revendications et d'actions en tenant compte de cette analyse;
- d) invite l'exécutif de la CSN à poursuivre les démarches avec les autres centrales sur la base de cette analyse;
- e) confie à l'exécutif de la CSN le mandat de convoquer en début d'année, le Conseil confédéral pour que, tous ensemble, nous décidions des revendications et des actions appropriées.

Aller à l'essentiel, une tradition

L'une des fonctions les plus importantes pour le mouvement syndical, dans le type de société où nous vivons, consiste à aller à l'essentiel pour décrire les situations qui sont faites soit au peuple, soit aux droits, soit à la démocratie.

Se porter, rapidement et sans hésitation, à la défense des valeurs fondamentales pour lesquelles d'autres avant nous ont lutté et qui, encore aujourd'hui, revêtent à nos yeux une importance capitale, cela constitue une longue tradition, gravée au cœur même du mouvement ouvrier. Ici et ailleurs.

Ce n'est pas un hasard si, depuis un siècle surtout, l'asservissement des peuples passe par l'affaiblissement d'abord, l'écrasement ensuite, des organisations syndicales que ces peuples se sont données. La raison en est simple: le mouvement syndical est l'expression du peuple organisé. Une dictature, de quelque type qu'elle soit, doit toujours faire taire ces organisations pour établir sa puissance et sa domination.

La répression emprunte de nombreux chemins, dans nos sociétés où elle a atteint des degrés de sophistication très élevés. Mais ces chemins mènent tous au même lieu,

qui en est un de silence: la répression amène le baillon, qui fait taire les hommes et les femmes, qui réduit, jusqu'à les faire disparaître, les lieux d'expression de la liberté. La négociation des conditions de travail — qu'on ne s'y trompe pas — fait partie de ces lieux d'expression d'une liberté conquise par des générations de femmes et d'hommes.

La défense des valeurs fondamentales, qui est le lot des organisations syndicales, va elle-même au-delà de notre fonction la plus présente, la plus accaparante au jour le jour, et qui consiste à défendre et à améliorer les conditions d'existence de nos membres.

Plusieurs fois, nous avons rempli ce rôle

Les exemples, dans l'histoire, sont nombreux. Rappelons-en quelques-uns, récents, qui se sont produits ici.

En 1949, alors qu'il tente de domestiquer le mouvement syndical — et alors la première cible est la CTCC — Duplessis se heurte à la résistance des travailleurs et doit renoncer à faire adopter son projet de loi numéro 5.

En 1962, face à la montée des forces organisées dans les secteurs public et parapu-

blic, Jean Lesage répond avec mépris, à ceux et à celles qui voudraient que les conditions de travail cessent d'être soumises aux humeurs des pouvoirs politique ou religieux, selon le cas: "La Reine ne négocie pas avec ses sujets."

En 1970, quand le peuple québécois était déchiré entre un terrorisme — peut-être manipulé — et une raison d'État soumise aux impératifs fédéraux, c'est dans l'édifice de la CSN que s'étaient rassemblés les démocrates de l'époque, le 18 octobre, pour affirmer que "*des valeurs fondamentales sont aujourd'hui en cause. Peut-être ne sont-elles pas spontanément perçues.*" Ce jour-là, René Lévesque et son parti étaient du côté de la démocratie.

En 1973, le gouvernement libéral de l'époque et son ministre du Travail, Jean Cournoyer, avaient dû retraiter malgré leur volonté d'asservir le mouvement syndical, au moment où les présidents des trois centrales étaient emprisonnés. C'est encore une fois le droit de grève et la liberté d'action syndicale qui étaient mis en péril par le projet de loi 89, dont plusieurs se souviendront.

Ces événements qui viennent d'être relevés, même s'ils ne sont pas tous de même nature, du même ordre, sont par ailleurs, dans leur ensemble, le fait d'un comportement qui est la négation

même de la démocratie. Ils illustrent la volonté d'imposer, par l'arbitraire, par la force souvent factice d'une majorité parlementaire, ses propres vues, ses propres conceptions, sans égard aux nécessaires ajustements qu'imposent la vie en société.

La négation de la vie réelle

Semblable démarche porte en elle-même la négation, le refus de laisser s'exprimer la vie réelle.

Cette voie, c'est par exemple celle empruntée par le gouvernement du premier ministre Trudeau, qui n'a eu de cesse — et qui est en passe de réussir — de réduire à ce point le Québec que notre poids relatif serait à peu près le même que celui d'une province comme les autres, du moins au niveau de l'abstraction où se situe Monsieur Trudeau. Mais on comprendra qu'en dépit de ce que peut échafauder l'esprit du Premier ministre fédéral, ce n'est pas là que se situe la vie réelle.

Les événements des derniers jours, à l'Assemblée nationale du Québec, vont dans le même sens, extrêmement inquiétant, terriblement dangereux pour cette société québécoise qui, en dépit des prétentions de certains définisseurs de situation, se doit d'inventer toujours pour survivre, de rechercher des voies différentes, au plan social, au plan économique, au plan politique comme au plan culturel. Ce que nous avons souvent réussi à faire et, à chaque fois, le mouvement syndical y a puissamment contribué.

Bien sûr, le Québec n'est pas la première société où les conditions d'existence de centaines de milliers d'hommes et de femmes, travailleur-

ses et travailleurs, sont déterminées par voie de décrets gouvernementaux.

C'est ainsi que les choses se passaient en Italie, sous Mussolini; c'est ainsi que les choses se passaient en Espagne, sous Franco; c'est ainsi que les choses se passent au Chili depuis dix ans; c'est ainsi que les choses se passent en Union soviétique; c'est ainsi que les choses se passent maintenant en Pologne.

Bien sûr, si on ne s'attache qu'à la surface des choses et qu'on oublie l'essentiel, comme c'est trop souvent le cas, on pourra trouver des avantages à cette manière expéditive de régler les rapports sociaux: c'est une façon de donner l'impression que la paix est faite; que le problème est réglé; qu'"il n'y a rien là"; qu'on pourra passer les fêtes tranquilles; que personne n'en mourra; que la vie est ainsi faite; etc...

Les exécutions sans procès ont aussi leur avantage: cela prend moins de temps... Quant à la justice, quant aux droits, quant à ce qui est raisonnable et qui devrait finalement prévaloir, ça, c'est une autre question!

Les choses ne changent guère

En juin 1976, cinq mois avant l'arrivée au pouvoir du Parti québécois, le congrès de la CSN adoptait le rapport du président, qui dressait un portrait non équivoque du régime libéral de Robert Bourassa.

"Toujours davantage déconnecté des réalités vécues par le monde, ce gouvernement doit emprunter de plus en plus souvent des armes utilisées d'ordinaire dans des sociétés marquées par le pouvoir absolu et la dictature:

promulgation de décrets qui régissent les conditions de vie et de travail de centaines de milliers de travailleurs, recours généralisé aux procédures d'exception et aux lois spéciales expéditives, utilisation politique des pouvoirs judiciaires et policiers."

On croirait rêver. Et pourtant, ce n'est pas du Parti québécois de René Lévesque dont il s'agit dans cette description, mais du Parti libéral de Robert Bourassa...

Il faudra bien qu'un jour quelqu'un décrive cette chute vers la plus profonde désespérance dans laquelle ce gouvernement de technocrates, imbus de leur pouvoir et en possession tranquille de leur vérité, ont entraîné le Québec!

Ce n'est d'ailleurs pas le hasard qui a fait que ce gouvernement a conclu des ententes avec les juges et les policiers, avant de se lancer à l'assaut des travailleuses et des travailleurs du secteur public: c'est le froid calcul; c'est la certitude d'avoir besoin, pour accomplir son oeuvre, du bras armé et du bras judiciaire de l'appareil d'État.

L'image de marque de ce gouvernement d'un homme, d'un seul homme, aigri et désabusé, s'affirme de plus en plus comme étant le mépris; un mépris qui s'exerce en particulier à l'endroit des travailleuses, des travailleurs et de leurs organisations syndicales. C'est cela le plus profond, le plus grave, et c'est cela qu'exprimait de manière dramatique un syndiqué dans une lettre ouverte publiée dans La Presse il y a quelques jours et adressée au Premier ministre Lévesque.

"Nous avons perdu 20 ans de notre rêve, écrivait-il. Nous sommes prêts à "payer", si c'est juste cela que vous voulez! Mais arrêtez de nous salir."

Voilà.

C'en est trop

Aujourd'hui, avec toute la gravité nécessaire, la CSN constate que ce gouvernement, pour s'être disqualifié au plan national, au plan économique, au plan social, doit avoir la décence de démissionner.

Notre rôle, en tant que mouvement syndical, réaffirmé et précisé par tous les congrès, n'est pas de faire élire des partis politiques. Ce n'est pas celui, non plus, d'appuyer tel mouvement politique ou encore tel groupelement politique.

Notre rôle consiste essentiellement à mettre toujours de l'avant notre projet de société; à affirmer les conditions nécessaires à la réalisation de ce projet de société; à identifier les obstacles qui s'avèrent majeurs dans la perspective de réalisation de ce projet de société.

À entreprendre, au moment propice, les luttes syndicales nécessaires, sur tous les terrains, sans en négliger aucun, pour que ce projet de société puisse commencer à prendre forme. Combattre, finalement, les gouvernements qui attaquent de front les travailleurs et leurs organisations a toujours fait partie de notre rôle.

Un gouvernement qui s'est disqualifié

Au plan national, il arrive en effet ceci de particulier — qui serait ridicule si ce n'était tragique pour notre peuple — que le premier gouvernement d'un parti soi-disant voué à

l'émancipation politique du Québec fut celui qui a conduit la collectivité québécoise dans l'état de faiblesse le plus absolu, face au pouvoir fédéral et à la bourgeoisie anglophone, qui ait peut-être existé depuis la Confédération.

Ces apprentis-sorcières de la négociation ont réussi à dilapider le peu de pouvoirs que les libéraux de Robert Bourassa n'avaient pas eu le temps de finir d'abandonner. Il y a là un paradoxe.

Il y a une vieille habitude chez les chefs politiques du Québec qui, humiliés par le fédéral, dominés par le pouvoir politique anglophone, tenus en laisse par la haute finance, se déchargent de leurs frustrations et de leur impuissance en frappant à bras raccourcis sur les travailleuses et les travailleurs d'ici. René Lévesque en aura été le prototype le plus perfectionné à ce jour.

Au plan économique, ce gouvernement s'est disqualifié. Malgré les responsabilités importantes qui sont celles du fédéral, le gouvernement du Parti québécois, par ses choix politiques fondamentaux, a accentué au Québec les effets de la crise. 470 000 chômeuses et chômeurs officiels; 575 000 assistés sociaux; des dizaines de milliers de jeunes sans avenir; des vieillards toujours à la merci des changements de programmes; 3 650 faillites d'entreprises depuis le début de l'année.

Le remède imaginé pour s'attaquer à cette situation dramatique? Aller fouiller dans les poches des travailleuses et des travailleurs des secteurs public et parapublic! Et dans quelle perspective? Celle de renflouer le fonds consolidé de la province et de maintenir la cote du Québec sur les marchés financiers de New York et de Genève! Sans compter les employés, qui sauront bien

s'inspirer des procédés utilisés par l'État pour mieux dominer leurs employé-e-s.

C'est là la grise réalité qui se camoufle sous les cantiques consacrés aux vertus de la solidarité nationale.

Ce n'est pas vrai qu'une situation semblable pourra se poursuivre longtemps! Et les libéraux, qui n'ont pourtant pas le scandale facile, se sont dits révoltés des arguments apportés par le leader du gouvernement, Jean-François Bertrand, pour justifier jeudi l'urgence d'adopter le projet de loi 105.

Alors qu'il n'y aurait jamais en urgence quant au chômage!

Alors qu'il n'y aurait jamais eu urgence quant à l'emploi, aux fermetures d'usines!

Alors qu'il n'y aurait jamais eu urgence quant à la misère du monde!

Alors qu'il n'y aurait jamais eu urgence quant à la désespérance des jeunes, quant à la solitude, aux inquiétudes quotidiennes des vieillards!

Au plan social, ce gouvernement a fini de se disqualifier. Porteur, pour des milliers de personnes, d'espoirs de construction d'un pays, il sera devenu celui qui aura achevé de détruire les rares mécanismes originaux d'ajustements sociaux que nous nous étions collectivement donnés depuis 20 ans.

Celui des négociations dans le secteur public, par exemple, qui aura permis à des milliers de femmes et d'hommes, aussi bien celles et ceux couverts par les conventions collectives que des milliers d'autres qui, par effet d'entraînement, ont vu leurs conditions d'existence améliorées.

Malgré certaines difficultés passagères occasionnées par le fonctionnement de ces mécanismes, nous affirmons que les valeurs démocratiques les plus fondamentales demeurent mieux servies par cette voie que par

qui consiste à décréter, au nom d'un bien public et d'une urgence nationale que quelques rares personnes s'arrogent le droit de décrire et de proclamer, ce qui sera le quotidien de centaines de milliers de personnes.

Des droits fondamentaux

Le fonctionnement normal de ces mécanismes sociaux doit s'appuyer sur les droits fondamentaux. Les gestes posés par ce gouvernement les remettent en cause d'inquiétante façon.

Le droit de grève, ultime moyen utilisé par les syndicats pour permettre à une véritable négociation de prendre forme, a été limité, diminué, puis finalement nié par les interventions successives du gouvernement péquiste: nouvelles contraintes introduites dans le Code du travail par le bill 45, loi sur les services essentiels, multiples lois d'exception, dont la loi 62 en 1979, nouvelle loi sur les services essentiels (loi 72).

Le droit de négociation, lui aussi, a été constamment nié tout au long de la présente ronde par ce gouvernement autoritaire, comme l'ont d'ailleurs constaté à peu près tous les commentateurs et commentatrices qui n'ont pourtant pas l'habitude d'accepter spontanément les points de vue syndicaux.

Le gouvernement péquiste est intervenu massivement, par une publicité mensongère et alarmiste, comme s'en est d'ailleurs plaint amèrement à l'Assemblée nationale le député péquiste Pierre de Bellefeuille.

Les lois 70 et 105 sont des lois iniques, des lois totalitaires qui mettent fin à la libre

négociation. Et encore! Au-delà de l'attaque aux droits de grève et de négociation, c'est au droit d'association même que le gouvernement s'est attaqué par ses décrets.

Il faut en effet constater que dans son calcul, le gouvernement cherche à amener les travailleuses et les travailleurs à se désintéresser de leur appartenance au mouvement syndical.

À quoi bon se syndiquer si les conditions de travail sont déterminées par décret? C'est un recul absolu, un recul de 20 ans, qu'on cherche à nous infliger.

Cela vaut pour le secteur public. Mais cela vaudra aussi, et de plus en plus, pour le secteur privé. Quelle belle occasion, quel exemple venant d'on ne peut plus haut pour les entreprises, pour les employeurs, pour tous les rapaces du système capitaliste! Quelle école en effet pour les employeurs du secteur privé que celle du gouvernement du Parti québécois: le "succès" lui semble acquis par son refus de négocier, par sa constante provocation, par une répression organisée. QIT, Alcan, Abitibi-Price, Reynolds, Power Corporation, et tant d'autres qui, aujourd'hui, doivent sans doute se pincer pour s'assurer qu'ils ne rêvent pas!

Cela n'est plus de la démocratie

Quand un gouvernement remet en cause autant de valeurs fondamentales, il ne fait plus oeuvre démocratique.

Cela ne s'appelle plus de la démocratie.

Cela s'appelle utiliser sa force pour se convaincre que l'on a raison.

Cela finit par s'appeler l'exercice solitaire du pouvoir, avec les risques que

cela comporte pour la démocratie.

Les vrais démocrates du Québec, dans les jours difficiles que nous vivons, devront poursuivre leur réflexion au-delà des apparences trompeuses quant à l'identité du lieu où réside le danger le plus grand.

Qu'y a-t-il de plus dangereux pour la survie de la démocratie: des femmes et des hommes libres qui poussent un soupir, qui expriment leur refus, qui affirment leurs aspirations par une grève de quelques journées, ou cet appareil vengeur, sinistre et morbide que la télévision nous a montré, oeuvrant à l'Assemblée nationale?

À notre avis, les véritables démocrates québécois doivent prendre garde aux artifices manipulés par des maîtres en la matière et ne pas craindre d'aller à l'essentiel.

Le mouvement syndical continue de se ranger du côté de la négociation plutôt que de celui de l'imposition brutale; du côté de l'ajustement nécessaire, essentiel dans la construction d'une société démocratique, plutôt que de celui où la détermination de ce qui est bon ou mauvais pour le peuple, pour les travailleurs, est concentré entre les mains de quelques rares initiés.

C'est samedi soir, le 11 décembre, à 21h30 que s'est joué le dernier acte d'une tragi-comédie qui avait commencé il y a plus d'un an.

Rappelons quelques titres de journaux

"Le principal moyen de s'en sortir: sabrer dans la masse salariale"

Journal Les Affaires
26 septembre 1981

"Première cible: les employés de l'État"

La Presse
10 novembre 1981

"Lévesque demande aux employés de l'État de renoncer à une partie de leurs augmentations de salaires"

La Presse
5 décembre 1981

"Parizeau n'écarte pas le gel des salaires"

Le Soleil
21 décembre 1981

Comme on peut le constater, ce qui vient de se produire était préparé, manigancé, concocté de longue main.

Mais *"Le plan québécois pour contrer la crédibilité syndicale"*, dévoilé le 2 mars 1982, par le Journal de Montréal, a mal tourné pour ses auteurs.

En effet, un sondage CROP réalisé au début de décembre pour le compte de la CEQ nous apprend que seulement un Québécois sur quatre (27 pour cent) partageait le geste d'imposer par décret les conditions de travail dans le secteur public. C'est là un désaveu important pour un gouvernement qui met tous ses espoirs dans les machines à manipuler l'opinion publique.

"Le gouvernement déchire encore davantage le tissu social québécois"

La FTQ, la CEQ et la CSN

Vendredi le 10 décembre, les trois centrales FTQ, CEQ

et CSN, par la voix des trois présidents, dénonçaient la mascarade qui était en train de s'achever à l'Assemblée nationale. Voici l'essentiel de cette déclaration:

"Nous voulons aujourd'hui, avec la gravité nécessaire et le sérieux qui s'imposent dans les circonstances, dire au peuple du Québec que ce qui se passe actuellement à l'Assemblée nationale, qui a été décidé et voulu par le gouvernement du Parti québécois, constitue un moment grave dans notre histoire.

"Nous affirmons ensemble que c'est la démocratie, l'idée que nous nous faisons des ajustements sociaux nécessaires au fonctionnement harmonieux des institutions qui est aujourd'hui mise en cause par l'arrogance et le mépris du gouvernement.

"Au-delà de nos différences, les trois centrales syndicales québécoises ont su, aux moments les plus difficiles de l'histoire récente, affirmer ce qui est apparu comme essentiel. C'est pourquoi nous sommes réunis aujourd'hui pour affirmer que ce gouvernement ne pourra pas, impunément, continuer ainsi à imprimer à notre histoire une pente aussi suicidaire.

"Nous affirmons aujourd'hui que les positions défendues par ce gouvernement ne reposent sur aucun consensus populaire; nous affirmons, au contraire, qu'il ne réussit qu'à déchirer encore davantage le tissu social québécois, au moment où la situation pénible vécue par des centaines de milliers d'hommes et de femmes réduits au chômage ou à l'assistance sociale aurait dû imposer qu'on établisse les bases d'une véritable solidarité.

"Nous affirmons que ce n'est pas en livrant les quelque 350 000 travailleuses et tra-

vailleurs du secteur public à la vindicte populaire que la solidarité nécessaire à la sortie de crise sera acquise.

"Nous soumettons au peuple québécois que la démocratie, dans les jours présents, est mise en cause par ce gouvernement.

"Nous affirmons enfin que ce qui est actuellement en train de se perpétuer à l'Assemblée nationale du Québec, n'est rien d'autre qu'une attaque directe et délibérée à l'endroit de la démocratie."

S'il y a urgence, disions-nous, c'est celle de s'attaquer aux véritables problèmes que sont le chômage, les fermetures d'usines, la détérioration des services publics plutôt qu'à celles et à ceux qui les subissent.

Nous n'avons pas été les seuls à condamner le gouvernement. Lundi, le 13 décembre, dans le journal *Le Soleil*, l'éditorialiste Jacques Dumais écrivait ce qui suit:

"Samedi dernier demeurera un jour tristement mémorable pour le Québec. Cette fois, l'"ennemi fédéral" n'y est pour rien. À lui seul, le gouvernement, par sa loi-décrets 105 qui impose d'autorité les conditions de travail à ses 300 000 salariés jusqu'en 1985, a superbement réalisé ce coup de force dont on ne connaîtra les séquelles sociales que l'an prochain. Non seulement a-t-il mis fin à la libre négociation mais il a pratiquement éliminé le parlementarisme, ce fondement de notre démocratie."

Aujourd'hui, demain

Pour le mouvement syndical, il faut maintenant déter-

miner les voies d'un avenir à court et à moyen termes. Il nous faut prendre en compte les problèmes du monde ordinaire: savoir, comme la CSN l'a toujours fait, identifier les perspectives de réflexion et d'action, pour porter, malgré les difficultés actuelles, les espoirs de nos membres, ceux des sans-emploi, ceux des plus démunis dans notre société.

À la CSN, le secteur privé a tracé un plan d'action pour l'hiver. Il y a la Grande marche pour l'emploi, à laquelle il nous faudra donner encore plus d'ampleur.

Dans le secteur public, les diverses instances sont appelées à déterminer les stratégies qui devront être empruntées.

Nous avons par ailleurs atteint une étape décisive où il importe, plus que jamais, que nous prenions garde que l'émotion, le ressentiment tiennent lieu, en ces heures difficiles, d'analyse rigoureuse du rapport des forces en présence.

D'autre part, il y a trop à faire, et ce qu'il faut faire est trop important, pour que nous nous payions le luxe de ne pas aligner de notre côté toutes les forces possibles. Les énergies disponibles dans le mouvement doivent être consacrées à l'essentiel; l'accessoire peut attendre.

Il nous incombe la responsabilité militante de restaurer la confiance dans l'organisation, de resserrer comme jamais la solidarité nécessaire, indispensable. Parce que jamais cette solidarité n'a été aussi nécessaire, aussi indispensable qu'en ces temps présents.

Aujourd'hui, c'est le syndicalisme qui est mis en péril par le gouvernement du Québec. Il n'y a plus de distinction qui tienne entre public et privé devant l'ampleur de la négation de notre rôle syndical, de notre fonction sociale et de notre mission fonda-

mentale, la défense des travailleuses et travailleurs.

Plus que jamais pourtant s'impose la nécessité de porter nos revendications et d'agir pour que les ouvrières et les ouvriers du secteur privé aient réponse à leurs projets de mises en chantiers dans l'industrie navale, de développement dans les pêcheries, de reboisement des forêts, de construction de logements sociaux, d'électrification des moyens de transport, toutes ces revendications patiemment construites par les fédérations du secteur privé, après consultation dans les régions. C'est une gifle à l'intelligence des ouvrières et ouvriers qu'assène le Premier ministre du Québec lorsqu'il veut faire croire que dans la sauvage agression qu'il vient de commettre, il y aurait eu un débat de société, un changement de cap, une transformation sociale. Jamais ce gouvernement du mépris n'aura voulu évaluer la nécessité de taxer davantage ceux qui ont un haut revenu, ou les entreprises, ce qui aurait indistinctement touché et d'une manière progressive, ceux du secteur privé et ceux du secteur public, les députés, les juges, les médecins, les avocats, les présidents de compagnies, les gros commerçants, les grands commis de l'État... tous ceux sur qui, au contraire, Lévesque s'est appuyé pour décréter contre ses salarié-e-s.

L'action

1) Notre action syndicale doit pouvoir maintenant harnacher toutes les forces de résistance qui surgissent et les espoirs de tous ceux qui en ont assez de la crise. Un échec éventuel du seul ensemble de négociation existant (le Front commun)

mettrait en cause les perspectives non encore concrétisées avancées par le secteur privé.

Nous proposons donc d'accélérer et d'élargir la campagne du secteur privé "Une solution sectorielle", de lui donner toute l'ampleur nécessaire pour que cette solution soit connue, partagée et enracinée chez-nous, chez les travailleuses et travailleurs et auprès de tout le monde ordinaire.

2) Notre action syndicale: doit pouvoir se préciser, s'harmoniser et se déterminer finalement en fonction de la plus massive unité d'action dans le secteur public. Puisque c'est le syndicalisme dans le secteur public, mais le syndicalisme plus globalement, qui est menacé, nos actions, dans le secteur public, doivent, minimalement, être unitaires avec le secteur public des deux autres centrales, membres du Front commun, la CEQ et la FTQ. Elles doivent aussi comprendre l'urgence d'obtenir l'appui du secteur privé.

Nous proposons donc que toutes les démarches pour unifier l'action au niveau des secteurs publics soient entreprises et que simultanément nous travaillions à obtenir le soutien des travailleuses et travailleurs du secteur privé, principalement en alignant les revendications fondamentales de ce secteur.

3) Notre action syndicale: doit également prendre en compte la dimension politique des agressions portées contre nous. Il doit y avoir un prix à payer lorsque l'on tente de nous écraser, et ce prix, dans le cas du gouvernement, c'est le pouvoir.



CSN

**Produit par le service de l'information de la CSN
Janvier 1983
Supplément de nouvelles csn, no 177**

Lithographié par Interlitho Inc.
254 Benjamin-Hudon, Ville St-Laurent

